

LE

Messager de la Foi

ET DES BONNES ŒUVRES.

PARAISANT CHAQUE SEMAINE

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH.

AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR. DE MONTRÉAL.



MONTREAL.

EUS. SENÉCAL IMPRIMEUR-ÉDITEUR, 10. RUE ST. VINCENT.

1875

**Mandement de Mgr. l'Evêque de Montréal, publiant
l'Encyclique de N. S. P. le Pape Pie IX,
concernant le Jubilé de 1875.**

Ignace Bourget, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique,
Ev. de Montréal, Assistant au Trône Pontifical, etc., etc.

*Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés Religieuses
et aux Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en
Notre Seigneur.*

I §. Considérations générale sur le Jubilé.

Nous vous annonçons aujourd'hui, N. T. C. F., une heureuse nouvelle, qui sera pour vous tous le sujet d'une grande joie. Car Nous publions l'Encyclique de N. S. P. le Pape Pie IX, qui accorde un Jubilé à l'univers entier. Or, vous le savez, le Jubilé est, pour le peuple de Dieu, le temps d'une grande jubilation, un temps de miséricorde et de grâces extraordinaires, un temps singulièrement favorable aux justes et aux pécheurs. *Cunctis lætitiæ communis est ratio..... Exultet sanctus, quia propinquat ad ; inquam, gaudeat peccator quia invitatur ad veniam* (S. Leonis Papæ Sermo).

Car, au milieu des horribles commotions qui agitent le monde, dans toutes les parties de l'univers, la voix d'une tourterelle douce et aimable s'est fait entendre dans notre terre, qui se ressent de la désolation générale. *Vox turturis audita est in terra nostra* (2 C. 12). Cette voix, pleine de charmes et de douceur, a fait entendre au ciel, qui était comme d'airain, des gémissements ineffables, ceux de la bonne prière, qu'anime l'Esprit Saint, qui prie et gémit avec son Eglise. *Ipse Spiritus postulat gemitibus inenarrabilibus* (Rom. 8, e. 26). Cette voix gémisante, mais majestueuse, est celle du Père commun, qui est la vraie colombe de l'Eglise, et qui, du haut de la Chaire Apostolique, se fait entendre à tous les enfants de son immense famille, pour leur faire mieux sentir toutes les misères de la terre, en leur faisant goûter les douceurs

du ciel. *Hodie per totum mundum melliflui facti sunt Cæli* (Off. Brev).

A ces traits, vous reconnaissez sans doute, N. T. C. F., le Jubilé qui vous est annoncé. C'est en effet un temps de grande joie, un temps de jubilation universelle, qui semble faire oublier les misères de la vie et essuie les larmes amères qui arrosent cette terre coupable. *Jubilate Deo, omnis terra* (Ps. 99). Tous sont invités, à se consacrer au service du Seigneur, et ils y sont attirés par l'onction de sa grâce. *Servite Domino in lætitia* (Ibid). Dans ce temps favorable, les justes se justifient davantage, et les saints deviennent plus saints, *Qui justus est justificetur adhuc, et qui sanctus est sanctificetur adhuc* (Apoc. 22, c. 11). Les tièdes se raniment dans la ferveur; les faibles s'affermissent dans les sentiers de la vertu; les pusillanimes sont secourus par une grâce plus puissante; les lâches et les inconstants sont ranimés et fixés dans la pratique du bien; *Ecce nunc tempus acceptabile* (2 Cor. 6). Les plus grands pécheurs sont pressés de se remettre dans la voie du salut; les brebis égarées rentrent dans le bercail; les cœurs endurcis sont touchés de componction; les ennemis se réconcilient; les voleurs restituent le bien mal acquis; les calomniateurs réparent le tort fait à la réputation du prochain. *Ecce nunc dies salutis* (Ibid).

Tels sont N. T. C. F., quelques-uns des heureux fruits produits par le Jubilé, quand il se fait avec de bonnes dispositions. Aussi, regardons-Nous comme une faveur insigne, celle de pouvoir célébrer avec vous ce nouveau Jubilé. Nous en bénissons la divine bonté; et Nous sommes pressé d'un ardent désir de faire tout en notre pouvoir, pour en bien faire tous les exercices. Or, pour Nous, remarquez-le bien, il ne Nous suffit pas d'apporter les dispositions requises, pour participer personnellement à toutes les grâces qui y sont attachées; mais il Nous faut encore faire tout en notre pouvoir pour y préparer les âmes confiées à nos soins, c'est-à-dire, vous tous, Nos Très Chers Frères.

II §. *Encycliques de Pie IX et de Léon XII.*

Mais Nous avons pour Nous diriger, dans cette tâche si importante, la lettre Encyclique de N. S. P. le Pape, qui Nous trace la marche à suivre dans cette solennelle occasion, et aussi l'Instruction que Léon XII, de sainte mémoire, adressa à l'univers catholique, pendant le Jubilé de 1825, qu'il étendit à l'année 1827, pour ceux qui n'avaient pu aller à Rome. Cette Instruction est si intéressante que le St. Père a cru devoir la renouveler pour le Jubilé actuel ; et ce n'est pas sans raison ; car ce Jubilé produisit des fruits merveilleux ; et il s'y opéra des conversions si frappantes et en si grand nombre, que si, moyennant la grâce de Dieu, nous recourons aux mêmes moyens, nous pouvons en espérer les mêmes fruits.

C'est donc à l'aide de ces deux Lettres Apostoliques, qui sont pour Nous comme deux flambeaux lumineux, que Nous allons vous tracer la route que vous avez à suivre pour arriver sûrement au but que vous avez en vue, savoir d'obtenir la grâce du Jubilé.

III §. *Instruction de Léon XII.*

Nous commençons par l'Encyclique de Léon XII, dans laquelle Nous trouvons des recommandations sérieuses aux Evêques, aux Prêtres et aux Laïques, pour leur apprendre ce qu'ils avaient à faire, afin que le Jubilé se fit partout avec de bonnes dispositions. Ceci nous fait voir toutes les graves précautions qui furent prises alors, pour assurer le plein succès de ce Jubilé mémorable. Nous n'avons à vous parler ici, N. T. C. F., que des recommandations qui vous concernent spécialement. Oh ! que de grandes et d'utiles leçons vous allez recevoir de la bouche de ce religieux Pontife ! Donnez-leur, Nous vous en conjurons, l'attention sérieuse qu'elles méritent ; et en les entendant, pénétrez-vous d'un profond respect en pensant que, quelqu'indigne que Nous en soyons, Nous vous parlons, au nom de ce grand et saint Pontife, dont Nous vous rapportons fidèlement les touchantes paroles.

IV §. Puissance du Pape, en ouvrant les trésors de l'Eglise.

En lisant ce document Apostolique, on admirera, avec un sentiment de foi vive, la puissance qu'exerce sur la terre le successeur de St. Pierre, qui ouvre les trésors du Ciel, pour les faire couler dans toutes les parties du monde. *Ecclesiarum thesauros....aperiendos in Domino putavimus.* L'on voit que tous sont invités à bien étudier et à bien comprendre les richesses célestes qui sont distribuées à chacun des enfants de l'Eglise; et c'est aux Evêques à élever la voix, pour les en instruire avec soin. *Agnoscant igitur per Vos quid et quantum illud sit quod eis tribuitur.* Il vous est facile de conclure de là combien il vous importe de donner une attention sérieuse à tout ce qui tient à la nature et à l'efficacité du jubilé.

V §. Prix des grâces du Jubilé.

Ce qu'il importe avant tout de bien connaître, c'est le prix du trésor qu'ouvre le Vicaire de J. C. dans le Jubilé, et combien il est facile à tous de participer à ses richesses, tant à cause des pouvoirs extraordinaires, accordés aux confesseurs de remettre les péchés, qu'à raison des œuvres enjointes pour obtenir la rémission des péchés. *Ostendite thesauri pretium quem reseramus, etc.*

VI §. Œuvres du Jubilé faciles à faire.

Le bienfait du Jubilé doit nous paraître d'autant plus appréciable que les œuvres qu'il y a à faire, en compensation des longues et pénibles satisfactions que méritent nos péchés, après même qu'ils ont été pardonnés, sont plus douces à faire.

Car l'on sait combien était sévère envers les grands pécheurs, la conduite de l'Eglise, avant le quatorzième siècle. Ainsi, c'était pour obtenir grâce et miséricorde auprès de Dieu, en gagnant une indulgence plénière, que nos pères entreprenaient le pèlerinage de la Terre Sainte, pour délivrer l'Eglise de Jérusalem de l'oppression des Infidèles. Cette indulgence, dit un très-saint Cardinal,

devait paraître une compensation plutôt qu'une commutation de la peine due au péché, tant l'œuvre imposée, pour gagner les indulgences de la Terre Sainte, était onéreuse, par les dépenses, les incommodités, les travaux, les fatigues de longs et durs voyages, et les dangers imminents auxquels il fallait s'exposer. *Scitis quanta fuerit ea in re disciplinæ severitas in Ecclesia ante sæculum quartum decimum.*

Que d'autres exemples l'on pourrait apporter, pour montrer combien l'Eglise, par compassion pour la faiblesse de ses enfants, a adouci la rigueur des œuvres qu'elle prescrivait autrefois, pour accorder l'indulgence plénière. Cette considération doit sans doute suffire pour presser les fidèles de profiter du Jubilé; et il est à espérer qu'il ne se trouvera personne d'assez négligent et d'assez sensuel pour ne vouloir pas se procurer des biens si précieux, qui coûtent si peu à gagner. *Illud certe assequemini ut nemo tam mollis et negligens reperiatur, quin bona illa velit tam parvo sibi comparare.*

VII §. Fruit propre du Jubilé; l'horreur du péché.

Comme vous le voyez clairement, N. T. C. F., l'Eglise semblable à une bonne mère, attache notre réconciliation avec Dieu à des œuvres très-faciles à faire, pour nous engager à pratiquer avec zèle les exercices du Jubilé. Toutefois, si nous entrons bien dans l'esprit qui l'anime, en nous imposant ces œuvres si faciles, nous nous garderons soigneusement de tomber dans un état bien déplorable, celui de ne pas attacher au péché toute l'horreur qu'il mérite, et que Dieu qui est infiniment saint lui porte nécessairement. Car la grâce propre du Jubilé porte à détester souverainement les péchés dont on se confesse et fait arroser les tribunaux sacrés de la pénitence des torrents de larmes amères, qui ont leur source dans les cœurs vraiment contrits et humiliés. C'est ce qui fait que les pauvres pécheurs, qui se voient si facilement délivrés de la dure captivité du démon, sont dans l'admiration, en voyant que Dieu s'est montré si bon à leur

égard, et qu'ils ont pu recouvrer, par son infinie miséricorde, les dons du St. Esprit, qu'ils avaient eu le malheur de mépriser et de fouler aux pieds. *Quare Ecclesiæ quidem ea in re ostendatur liberalitas, sed nihil omnino diligentia, atque industriæ negligatur, etc.*

Mais remarquez-le bien, N. T. C. F. ce véritable changement du cœur qui, pour les pécheurs, est la grâce des grâces, puisqu'elle peut seule opérer le salut éternel, s'opère pendant le Jubilé plus que dans d'autres temps, parce qu'il se fait plus de prières ferventes, plus de prédications, en un mot plus d'exercices religieux qui obtiennent le secours divin et ouvrent les trésors des infinies miséricordes du Seigneur. Or, tous ceux qui veulent participer à ces biens incalculables du Jubilé, doivent, comme de raison, s'assujettir avec courage à en suivre fidèlement les pieux exercices. Car évidemment, plus on se montre ponctuel et assidu à ces exercices, qui d'ailleurs sont si faciles, et plus on mérite les regards du Dieu tout bon et miséricordieux, qui ne veut pas la mort du pécheur mais qu'il se convertisse et qu'il vive. *Divinum auxilium c. l. prosperum tanti operis exitum publice implorari jussimus, etc.*

VIII §. Prédication pendant le Jubilé.

Remarquons, N. T. C. F. qu'un des salutaires exercices usités pendant le Jubilé et instamment recommandé, c'est la prédication de la parole de Dieu; ce sont des instructions simples et familières sur les grandes vérités de la foi et les devoirs de la vie chrétienne que nous enseigne la Religion. Ces prédications se font d'ailleurs pendant les retraites et au milieu des démonstrations religieuses et prières publiques. Toutes ces pieuses pratiques préparent les voies du Seigneur, en éclairant les esprits et touchant les cœurs. Il s'en suit que ces grandes vérités font de plus fortes et plus sérieuses impressions. La crainte de périr éternellement, si l'on ne fait pas une sérieuse pénitence, la pensée de la mort qui peut nous surprendre dans le péché, la terreur des jugements de Dieu et la frayeur des supplices de l'enfer, ne manquent pas, dans

ces jours de salut, de faire sentir aux plus grands pécheurs le besoin de se réconcilier avec Dieu, en renonçant à leurs prévarications et en travaillant à former en eux un cœur nouveau. Il s'en suit que Dieu est aimé comme un bon père; et que l'on déteste le péché parce qu'il outrage son amour pour les plus grands pécheurs. *Ex quo illud facile consequetur, ut agnoscatur quam dignus amore sit pater adeo bonus ac misericors, etc.* Ce fruit produit par le Jubilé, n'est-il pas souverainement précieux et tout à-fait méritoire?

(A continuer.)

Indulgencees à gagner d'Aujourd'hui à Samedi prochain.

- 21—5e Dim. de St. Joseph. (4) Tiers-Ordre Abs. gén.)
- 22—(Tiers-Ordre Abs. gén. + St. Bienvenu d'Ancône, Ev., visite et prière) (10).
- 23—Tiers-Ordre Abs. gén.)
- 24—Scap. bleu, prière (14) (Tiers-Ordre Abs. gén.)
- 25—Visite des Reposoires, prière. Stations de Rome, visite et prière (25) Apostolat, visite et prière (16) Heure Sainte. (17) Tiers-Ordre Abs. gén. et ind. pl. visite et prière).
- 26—Visite des Reposoires, prière. (18) Tiers-Ordre Abs. gén.)
- 27—(Tiers-Ordre Abs. gén.)

Pour explications, consulter le Calendrier.

ANNONCES

QUARANTE-HEURES.

Dimanche, 21, Hôpital-Général, à Montréal.

Mardi, 23, St. Jacques, à Montréal.

Samedi, 27, Grand-Séminaire, à Montréal.

On recommande aux prières, les Associés de l'Union de Prières, décédés depuis la dernière publication :

Joseph Brind'amour; veuve Thomas Casey; veuve Pierre Colin; l'épouse de J.-Bte. Deslongchamps, Pierre Brunet, veuve Luc Gingras; veuve George Hicks; Antoine Dussault.

Prix du Numéro, un centin.—En vente au Séminaire,